



réclamations en préfecture

Par **mari23**, le **22/07/2020 à 19:11**

bjr j ai perdu ma carte de résident et j ai fais la déclaration de perte a la police et en préfecture depuis le mois de mais ma carte est prête problème la préfecture ne veut pas me le donner d après eux il font une enquête que dois je faire car je suis bloqué pour travailler pourriez vous m aider à trouver la reponse.merci

Par **Visiteur**, le **22/07/2020 à 19:52**

Bonjour
Possible enquête pour savoir si quelqu'un utilise votre carte...

Par **P.M.**, le **22/07/2020 à 19:59**

Bonjour,

La Préfecture devrait justifier son enquête légalement et le refus de vous la délivrer...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une structure d'aide aux étrangers...

Par **Visiteur**, le **22/07/2020 à 21:06**

Concernant un recours éventuel, La décision de refus de délivrance peut être attaquée par un recours gracieux devant le préfet, par un recours hiérarchique devant le Ministre de l'Intérieur, et/ou par un recours contentieux par devant le tribunal administratif compétent.

Par **P.M.**, le **23/07/2020 à 07:40**

Bonjour,

Apparemment, il ne s'agit pas d'un refus de délivrance mais de duplicata...

En cours de validité, la carte de résident ne peut être retirée que dans les cas exposés dans [ce dossier](#)...